



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Modification des effectifs

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-sept juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29

Présents : 23

Absents : 6

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 27

Abstentions : 1

Contre :

Excusé(e)s : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (Pouvoir à Mme Bayle), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Mazeyrat (pouvoir à M. Michel), Mme Valla (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Absents : M. Chezeau.

Secrétaire : Mme Bayle

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer les emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 ;

Considérant le bon fonctionnement du service public de la commune.

Le Maire propose à l'assemblée :

- La création des emplois permanents à temps complet de catégorie C:

- 1 poste d'adjoint technique à compter du 01.07.2022 ;
- 1 poste d'adjoint technique à compter du 01.09.2022.

- La création de 5 emplois non permanents de catégorie C relevant du grade d'agent technique pour effectuer des missions d'entretien d'espaces verts suite à l'accroissement d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à un emploi à temps complet du 01.06.2022 au 31.08.2022.

Ainsi que la suppression, à compter du 01.09.2022, des postes suivants :

- En raison de départs en retraite :

- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe ;
- 2 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe ;
- 1 poste d'agent de maîtrise principal ;
- 1 poste de technicien principal 1^{ère} classe.

- Suite à réussite à concours :

- 1 poste d'adjoint technique à compter du 01.07.2022

- Suite à modification du temps de travail :

- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à compter du 01.09.2022
- 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet à compter du 01.07.2022

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 : D'adopter la proposition du Maire.

Article 2 : De modifier ainsi le tableau des effectifs.

Article 3 : D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI



<u>Grade</u>	<u>Cat.</u>	<u>Postes créés TEMPS COMPLETS</u>	<u>Postes pourvus TEMPS COMPLETS</u>	<u>Postes créés TEMPS NON COMPLETS</u>	<u>Postes pourvus TEMPS NON COMPLETS</u>		
TITULAIRES							
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1	1			1	1
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1	1				
ATTACHE TERRITORIAL		1	1			1	1
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	1				
REDACTEUR PRINCIPAL 1ere Classe		1	1			1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ere Classe	B	1	1				
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème Classe		1	1			1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème Classe	B	1	1				
REDACTEUR		1	1			1	1
REDACTEUR	B	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe		8	8			8	7,1
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe		6	6	1	1	7	6,7
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1	1	1		
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT ADMINISTRATIF		5	5			5	4,8
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1				
ANIMATEUR TERRITORIAL		1	1			1	1
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1	1				
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 1ere Classe		1	1			1	1
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 2eme Classe		4	4			4	3,3
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT D'ANIM. PRINCIPAL 2eme Classe	C	1	1				
ADJOINT D'ANIMATION		1	1	2	2	3	2,3
ADJOINT D'ANIMATION	C			1	1		
ADJOINT D'ANIMATION	C	1	1				
ADJOINT D'ANIMATION	C			1	1		
ADJOINT PATRIM PRINCIPAL 1ere Classe		1	1			1	1
ADJOINT PATRIM PRINCIPAL 1ere Classe	C	1	1				
ADJOINT PATRIMOINE		1	1			1	0,5
ADJOINT PATRIMOINE	C	1	1				
AGENT SPC PRINCIPAL 1ere Classe des EM		2	2			2	1,6
AGENT SPC PRINCIPAL 1ere Classe des EM	C	1	1				
AGENT SPC PRINCIPAL 1ere Classe des EM	C	1	1				

CONSEILLER APS		1	1				
CONSEILLER APS	A	1	1				
EDUCATEUR PRINCIPAL APS		3	3				
EDUCATEUR PRINCIPAL APS	B	1	1				
EDUCATEUR PRINCIPAL APS	B	1	1				
EDUCATEUR TERRITORIAL APS	B	1	1				
CHEF DE SERVICE PM		1	1			1	1
CHEF DE SERVICE	B	1	1				
GARDIEN BRIGADIER PRINCIPAL		1	1			1	1
	C	1	1				
GARDIEN BRIGADIER		2	2			2	2
GARDIEN BRIGADIER	C	1	1				
GARDIEN BRIGADIER	C	1	1				
INGÉNIEUR		1	1			1	1
INGÉNIEUR	A	1	1				
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ere Classe		2	2			2	1,8
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ere Classe	B	1	1				
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ere Classe	B	1	1				
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ere Classe	B						
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ere Classe	B						

tableau_des_effectifs

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 28/06/2022

Affiché le

ID : 007-210703195-20220627-DELIB732022-DE

ADULTES RELAIS		3	3				3
	C	1	1				
	C	1	1				
	C	1	1				
						126	118,79